

« Ils ont cherché à détruire ma personne »

Municipales 2020

Alors que la justice doit rendre, de manière imminente, sa décision concernant l'affaire des notes de frais de l'ex-maire d'Orléans, Olivier Carré, nous publions une longue enquête sur les dernières élections municipales, à lire à partir d'aujourd'hui midi sur larep.fr. Dans ce cadre, pour la première fois depuis sa défaite, l'ancien élu a bien voulu répondre à certaines de nos questions. Nous publions, ici, une partie de l'entretien, à retrouver en intégralité sur notre site.

Propos recueillis par Florent Buisson
florent.buisson@centrefrance.com

Après d'assez nombreuses sollicitations, effectuées depuis l'été dernier, Olivier Carré a accepté de revenir, dans le cadre de notre enquête, sur certains aspects – pas tous – de la campagne des dernières municipales à Orléans. C'est la première fois que l'ancien maire d'Orléans (2015-2020), après avoir été premier adjoint (2001-2015), s'exprime depuis sa défaite.

■ **Dans quel état d'esprit êtes-vous, en songeant aux élections ?** Je suis extrêmement respectueux du choix qui a été fait par les Orléanais. Je ne considère pas que c'est « injuste », comme avaient pu dire certains de mes prédécesseurs [Jean-Pierre Sueur notamment, après sa défaite en 2001, a longtemps utilisé cette rhétorique, ndlr]. J'ai choisi de ne pas m'exprimer publiquement depuis lors et je continuerai de le faire, je vous réponds simplement sur les éléments judiciaires.

■ **Comment qualifiez-vous le climat de cette campagne électorale ?** Il a été relativement délétère, parce que les choses ont été montées en épingle après diverses sollicitations. Il y a eu celles des journalistes, puis la lettre anonyme, l'enquête qui s'est déclenchée et tout cela a été monté en épingle. À chaque fois que je faisais campagne, sur le marché, par exemple, quelqu'un me disait « Monsieur le maire, c'est vrai que vous allez aller en prison ? C'est le Monsieur là-bas qui me l'a dit », et il me montrait du doigt un représentant de l'équipe adverse [comprendre, celle de Serge Grouard, ndlr]. Ça joue...

Alors vous pouvez toujours attaquer pour diffamation, mais lorsque ce sont des propos tenus à l'oral, ça ne sert à rien. J'ai eu ça systématiquement pendant la campagne. Ça a d'ailleurs été organisé pour. Dans la sphère des réseaux sociaux, sur les marchés, alors que l'on distribuait des tracts, on

était dans les attaques personnelles nourries.

■ **Ce fut le cas pendant toute la campagne ou cela s'est-il intensifié à un moment ?** Ça a surtout commencé début janvier 2020, quand la campagne s'est réellement installée.

« Faire face à la calomnie permanente »

■ **Pourquoi ne pas y avoir répondu ?** Mais on répondait aux gens, évidemment, en disant que l'enquête en cours réfuterait les attaques dont je faisais l'objet. Du reste, comme j'avais été parfaitement transparent, en mettant toutes les factures en ligne, plusieurs mois auparavant, je m'attendais à une très grande célérité des enquêteurs et de la justice pour que les réponses soient établies. On se défendait donc auprès des Orléanais, en disant que c'était un mensonge, que tout était légal et transparent. Et là, aujourd'hui, on est dix-sept/dix-huit mois plus tard, et l'affaire n'est toujours pas classée... [elle a été ouverte en septembre 2019, il y a seize mois, ndlr]. Il semble que ce ne soit pas une enquête très compliquée.

■ **Avez-vous pensé qu'une décision judiciaire, favorable vous concernant, pourrait intervenir avant le second tour et infléchir le résultat du scrutin ?** Je m'attendais à une décision pendant la campagne, oui, en tout cas le plus tôt possible. On était sur une dénonciation anonyme, dont acte. L'enquête est lancée, et le calendrier était parfaitement connu. À ce moment-là, tous les documents sont sur Internet, hormis une ou deux factures qui n'avaient pas été scannées par erreur. Alors, je sais que c'est un sujet délicat, certes, mais les règles sont claires, s'il y avait des griefs contre moi. Y a-t-il des intentions derrière cela ? Cela dit, ça n'est pas la justice qui est accusée, là, c'est l'instrumentalisation par d'autres. C'est devenu un des arguments avancés par mes adversaires, dans cette let-

tre anonyme et sur les réseaux sociaux, avec un compte Twitter parodique créé exactement au moment où les journalistes ont été invités à demander les factures à la mairie... C'était pensé à l'avance, dans une volonté de casser l'image que je pouvais véhiculer. Ça n'est pas le déterminant principal dans le résultat mais il a concouru.

■ **Quels sont les autres éléments expliquant, selon vous, votre défaite ?** C'est un faisceau de choses, mais je ne reviendrai pas là-dessus.

■ **Avez-vous été surpris par la sortie de l'ex-procureur, fin juin 2020, qui fait comprendre qu'il y aura certainement un classement sans suite, sans classer votre affaire. Ce qui a beaucoup surpris le monde judiciaire, c'est assez inhabituel...** Ça m'a un peu étonné, car il ne parlait jamais. Mais cette phrase disait des choses sans les dire...

« Ce qui compte c'est le présent, qui se fait en dehors de la ville, pour moi »

■ **Vous l'avez pourtant utilisée dans la campagne, dans un tract. À la fin, vous avez confiance en la justice, on a donc pris cette phrase factuellement. C'était un élément pour faire face à la calomnie permanente. Il paraît que c'est comme ça, les campagnes électorales. Moi, je n'ai jamais fonctionné comme ça. Mais ce qui est passé est passé. Ce qui compte c'est le présent, qui se fait en dehors de la ville, pour moi (*).**

■ **Cette sortie était trop tardive pour avoir un effet, politiquement ?**

Bien sûr, le mal était fait et c'était l'objectif de ceux qui ont cherché à détruire ma personne... ■

La suite de l'entretien est à lire sur larep.fr, ce mercredi 13 janvier, à partir de midi.

(*) Sur son compte LinkedIn, Olivier Carré explique avoir créé (en novembre dernier) une société de conseil aux entreprises, baptisée Private and Public Mania, installée à Paris.



Sur le Web

Chaque midi, à partir d'aujourd'hui et jusqu'à dimanche, *La Rep'* dévoile sur son site Internet, dans un grand format inédit, une enquête en cinq épisodes, fruit de dizaines d'entretiens et de plus d'une vingtaine d'heures d'échanges avec les principaux acteurs de cette campagne des municipales 2020, à Orléans. Ce récit est enrichi par des documents jamais publiés et des illustrations originales.

www.larep.fr

aux questions de La Rep'

LE FAIT DU JOUR



EN IMAGES. Notre enquête en cinq épisodes, publiée à partir de ce midi sur *larep.fr*, est enrichie par des documents jamais publiés et des illustrations originales. PHOTOS-DESSINS ÉRIC MALOT

Une enquête en cinq volets dévoilée chaque jour

Inédite, violente, hors normes. Précipitée par la parution de l'article du Canard enchaîné sur les notes de frais d'Olivier Carré, en juin 2019, la bataille des municipales à Orléans s'est étirée jusqu'en juin 2020, la crise sanitaire étant passée par là. Un an de propositions concrètes, programme contre programme ? Un peu. Un an de coups bas, d'enquêtes judiciaires et de contre-feux médiatiques ? Plutôt.

Pendant près de deux mois, au fil de dizaines d'entretiens, nous nous sommes penchés sur cette campagne sans précédent, concentrant notre enquête sur la lutte fratricide entre un ancien maire et son dauphin, qui va colorer pour longtemps encore la vie politique locale. Pas pour rejouer l'élection : Serge Grouard l'a largement emportée, les Orléanais qui ont voté ont été clairs dans leur choix.

Si nous sommes allés à la rencontre des acteurs de cette campagne – élus, militants, agents administratifs, policiers, magistrats, bref, de ceux qui s'y



sont frottés d'une manière ou d'une autre – c'est pour raconter ce qui pouvait moins l'être dans le feu de l'action.

Car six mois après le verdict des urnes, les passions ne sont pas éteintes, les langues se sont déliées, de tous côtés, et dévoilent un autre pan de ce petit moment d'histoire orléanaise.

Comment la justice s'est-elle sentie instrumentalisée ? Que se cache-t-il derrière l'affaire des masques de Serge Grouard ? Pourquoi les journalistes ont-ils fini par s'intéresser aux notes de frais d'Olivier Carré ? Comment s'est mise en marche, dès 2017, la machine à perdre pour celui qui contrôlait alors la mairie et la métropole d'Orléans ? C'est ce que nous allons vous raconter, chaque midi, à partir d'aujourd'hui et pendant cinq jours, sur *larep.fr*.

Avec le témoignage important d'Olivier Carré, qui s'exprime ici pour la première fois depuis sa défaite.

Florent Buisson et Alexandre Charrier

EN COULISSES

« C'EST DU OFF, C'EST SÛR ? » ■

Avec le recul du temps, et sans langue de bois, les dizaines d'acteurs directs ou indirects de la dernière campagne qui ont bien voulu témoigner livrent leur part de vérité. Le plus souvent sous couvert d'anonymat, c'est vrai. Vous lirez fréquemment : « selon un élu de poids » ; un « conseiller du premier cercle » ; « une source judiciaire ». Pourquoi ? Parce que beaucoup d'entre eux sont toujours en place. Et ceux qui ont quitté leur poste ou leur mandat demeurent discrets, par respect ou fidélité pour les élus auprès desquels ils ont œuvré. Pour ne pas nuire à leur carrière, aussi.

Les convaincre n'a pas été difficile, en revanche. Comme s'ils avaient quelque chose à exorciser. Nous les avons rencontrés physiquement, pour la plupart, avant et après le dernier confinement, passant de longues heures au téléphone avec les autres. Avec le devoir de nous faire confirmer, à visage découvert cette fois, ce que certains nous avaient dit en off. Après la campagne pendant laquelle nous, journalistes, nous sommes beaucoup intéressés aux projets, il était temps de reparler des hommes et des femmes qui ont fait cette élection. Car quand elle est incarnée, la politique est passionnante. ■